

Image not found or type unknown



Le Droit du etudier en france

Par **hanouna**, le **09/09/2016 à 12:10**

bonjour rnalors je veux ramenir ma petit soeur pour terminer ses etudes en france mais je sais pas comment je veux faire en plus nous sommes des marocaines

Par **amajuris**, le **09/09/2016 à 16:39**

Bonjour,
Votre soeur doit se rendre dans un consulat de france pour demander un visa étudiant en indiquant qu'elle a un frère en france.
Mais ce ne sera pas facile car il faut prouver que vous pouvez vous loger, subvenir à vos besoins en france y compris en matière de couverture maladie.
Salutations